

Gray

**Baisse sensible de la population**

L'Insee a dévoilé la nouvelle population légale applicable aux communes. La ville de Gray continue de perdre des habitants avec désormais 5.555 Graylois. Depuis 2008, cela représente 533 personnes en moins soit une baisse de 8,75 %.

Aillencourt

**Des pierres sorties de l'imaginaire**

Des escargots, des dragons, ou des boîtes de conserves en bronze qui renvoient aux références du pop art. L'Art dans la grange réunit une vingtaine d'artistes à Aillencourt jusqu'au 3 janvier. Les sculpteurs y sont bien représentés.

Lure

**La mémoire de la ville**

Le service des archives de la mairie de Lure est peu connu du grand public. Créé en 2001, il est désormais rattaché au pôle culturel. Maryline Treuthard y prend soin de documents anciens et rares.

Héricourt

**Réveillon : des conseils contre la veisalgie**

À la suite des abus de bonne chère et de bulles en ce début d'année, quelques conseils simples pour lutter contre la gueule de bois, ce que l'on appelle plus savamment la veisalgie.

Eaux du Breuchin**Les travaux envisagés**

Le Syndicat mixte des eaux du Breuchin, présidé par Jean-François Molitor, s'est réuni le 18 décembre pour définir les contours du budget primitif. Il est prévu que le montant de la cotisation reste fixé à 25,15 € par habitant et par an. Ce qui devra être validé lors du vote du budget le 19 février 2016.

Le président a rappelé que « depuis 2009, le syndicat retrouve une capacité d'investissement » : les premiers emprunts contractés au moment de la création du syndicat, arrivent à échéance. Ce qui permet, dit-il, « d'envisager l'avenir avec sérénité ». Des travaux inscrits en 2015 sont à terminer comme le remplacement des canalisations entre Coulevon et Charmoille pour 720.000 € (500.000 € de subventions en attente) dans le cadre du plan de relance du BTP initié par le Département. En 2016, il est notamment prévu un dévoiement des canalisations en lien avec la déviation de Port-sur-Saône pour 500.000 € qui seront remboursés par l'État. De même, la déviation de Saulx impacte les installations du syndicat. Les travaux de dévoiement seront réalisés début 2016.

Le département de la Haute-Saône les prendra à sa charge. En tout, ce sont 3.663.000 € de dépenses d'investissement qui seront inscrits. Une partie des excédents soit 2.000.000 €, sera conservée pour pallier d'éventuels remplacements de canalisations et pour l'amélioration des installations du syndicat. Par ailleurs, le syndicat a confié, le 1^{er} janvier 2011, à la société Gaz et eaux, la gestion des installations syndicales pour une durée de six ans. Le syndicat envisage de renouveler le mode de gestion de ses installations par une société fermière dans le cadre d'une délégation de service public. Il a pris l'attache d'une commission consultative qui s'est prononcée favorablement. Le comité syndicat décide donc du principe de déléguer, sous la forme d'un affermage, le service public d'eau potable du syndicat pour une durée de six ans à compter du 1^{er} janvier 2017.

Internet

Pour qui le haut débit ?

L'arrivée du haut débit et du très haut débit internet dans les secteurs qui en étaient privés, on en parle depuis longtemps. En 2016, le programme se concrétise.

Cette fois, c'est parti. Le plan de « montée en débit » internet initié par le syndicat mixte Haute-Saône numérique (HSN) est entré dans une phase concrète. En décembre, à travers le département, huit premiers sites ont été raccordés à la fibre optique. Ce déploiement va s'accélérer en 2016. Rien qu'au premier trimestre, 52 armoires de montée en débit doivent être mises en service dans des villages jusqu'ici mal lotis. Il y en aura 232 au total d'ici 2017.

Les habitants concernés devraient voir la différence. Habités à des débits inférieurs à 3 Mbits/s, ils passeront automatiquement à 8 Mbits/s minimum, un seuil suffisant pour souscrire des offres « triple play ». Une partie des lignes sera éligible au très haut débit, soit plus de 30 Mbits/s. Pour en profiter, il faudra se tourner vers n'importe quel fournisseur d'accès internet.

La technologie mise en œuvre, le VDSL 2, correspond à de l'ADSL amélioré. Comment ça marche ? Le réseau téléphonique s'appuie sur des « nœuds de raccordement d'abonnés » (NRA) qui desservent eux-mêmes plusieurs « sous-répérateurs ». Haute-Saône Numérique a entrepris d'amener la fibre optique, qui s'arrête généralement aux NRA, jusque dans les sous-répérateurs, au cœur des villages. Le réseau de cuivre prend ensuite le relais jusque



■ La mise en service des armoires de montée en débit internet a débuté en décembre et va se poursuivre en 2016. La fibre optique se rapproche des habitants. Photo Sam COULON

chez les habitants, mais avec une perte de débit moins importante qu'avant.

Un plan à 33,7 M€

Ce programme de montée en débit doit profiter à 40.200 foyers, pour atteindre les 80 % de la population du département éligibles à au moins 8 Mbits/s. Le coût du programme, 33,7 millions d'euros, est financé par le Département et les communautés de communes. Le Fonds national pour la société numérique doit apporter 12,4 M€ de subventions, et la Région 4,8 M€.

Il aura fallu deux ans de préparation pour que la montée en débit entre dans une phase concrète. « Le dossier est complexe sur le plan technique, mais aussi juridique », note Yves Krattinger, président de Haute-Saône numérique. Les collectivités locales interviennent parce que les opérateurs privés n'ont pas souhaité investir, hormis dans l'agglomération de Vesoul. « Dans ces conditions, même si on doit s'appuyer sur le réseau de l'opérateur historique, il ne faut privilégier personne », souligne Yves Krattinger.

Guillaume MINAUX

Le déploiement village par village

Décembre 2015 et premier trimestre 2016

Pays riolais : Chambornay-lès-Belleveaux (81 lignes), Fondremand (81), Recologne-lès-Rioz (64), Aulx-lès-Cromary (56), Trésilly (138), Rioz (78), Cromary (84), Cirey (49).

Pays de Lure : Amblans-et-Velotte (114), La Neuville-lès-Lure (117), Magny-Danigon (155), Moffans-et-Vacheresse (276), Vouhenans (220), Froideferrière (105), Genevreville (66).

Quatre rivières : Champlitte Neuville (51), Champlitte Montarlot (56), Champlitte Le Prélot (30), Champlitte Leffond (98), Autet (148), Delain (186), Denèvre (61), Percy-le-Grand (50), Pierrecourt (65), Savoyeux (174), Brotte-lès-Ray (34), Seveux (232), Vaite (209).

Haut du Val de Saône : Arbecy (110), Barges (41), Cintrey (119), Gevingney-et-Mercury (203), Preigny (56), Lavigny (168), Montigny-lès-Cherlieu (67), Melin (34), Raincourt (177).

Deuxième trimestre 2016

Pays riolais : Montboillon (103), Sorans-lès-Breurey (84).

Pays de Lure : Roye (557), Saint-Germain (557).

Hauts du Val de Saône : Cemboing (91), Charmes-Saint-Valbert (67), Jonvelle (118), Villars-le-Pautel (104).

Rahin et Chérinont : Frahier-et-Chatebier (398),

Mille étangs : Beulotte-Saint-Laurent (48), La Longine (Le Pont de la Scie) (49), La Longine centre (158), Saint-Bresson (28), Saint-Bresson (151), Sainte-Marie-en-Chanois (161).

Pays de Luxeuil : Saint-Valbert (84), Froideconche (354), Esboz-Brest (79), Magnivray (64), Breuches (389).

Rahin et Chérinont : Champagne pont SNCF (166), Champagne passage à niveau (169), Clairegoutte (284).

Vannier Amance : Ouge (65).

Monts de Gy : Choye (226), Frasnelle-le-Château (141), Fretigney-et-Velloreille (301).

Combes : Mailley-et-Chazelot (230).

Haute Comté : Corbenay (92), Cuve (84), Fontenois-la-Ville (107).

Terres de Saône : Polaincourt-et-Clairefontaine (299).

Troisième trimestre 2016

Rahin et Chérinont : Champagne Le Ban (625).

Haute vallée de l'Ognon : Ecomagny (65).

Val de Gray : Nantilly (208), Champtonnay (63), Cresancy (81).

Combes : Rupt-sur-Saône (121), Neuville-lès-la-Charité (98), Rosey (113), Ovanches (67), Vy-le-Ferroux (73), Velleguindry-et-Levrecey (58), Chantes (57).

Pays de Villersexel : Fallon (128), Mignavillers (139), Senargent-Mignafans (97),

Champagny mairie (117).

Monts de Gy : Etrelles-et-la-Montbleuse (45), Charcenne (152), Autoreille (112).

Haute vallée de l'Ognon : Haut-du-Them-Château-Lambert (206), Ternuay-Melay-et-Saint-Hilaire (177).

Val de Gray : Velesmes-Echevagne (163), Essertenne-et-Cevey (179), Mantoché (241).

Combes : Noidans-le-Ferroux (292), Traves (172).

Pays de Villersexel : Granges-le-Bourg (228), Esprels (356).

Pays de Montbozon et du Chanois : Montbozon (317), Beaumotte-Aubertans (181).

Terres de Saône : Conflandey (168), Villers-sur-Port (87).

Quatrième trimestre

Pays riolais : Montarlot-lès-Rioz (103).

Pays de Montbozon et du Chanois : Chassey-lès-Montbozon (102), Authoisson (119).

Triangle vert : Abécourt (152), Genevrey (105), Châtenois (76), Maillercourt-Charrette (162).

Val de Pesmes : Vadans (109), Venère (61), Broye-Aubigny-Montseigny (59).

Val marnaysien : Bonboillon (101).

■ Pour les 4.000 prises les plus éloignées du nouveau réseau, HSN envisage d'aider financièrement les habitants qui souhaitent acquérir des kits satellitaires.

Au-delà de 2017, une nouvelle phase débutera : il s'agira cette fois d'amener la fibre jusqu'à 46.500 abonnés à l'horizon 2021.

Faits divers**Deux accidents mineurs**

Comberjon. Jeudi soir, à quelques heures de la bascule en 2016, deux véhicules sont entrés en collision sur la RN 57, occasionnant des difficultés de circulation entre Luxeuil et Vesoul.

L'accident s'est produit vers 16h45 à hauteur de Comberjon. Les pompiers ont pris en charge et trans-

porté deux personnes légèrement blessées au centre hospitalier de Vesoul.

Roye. Ce 1^{er} janvier, vers 11 h, ce sont une moto et une voiture qui se sont percutées à hauteur de Roye, près de Lure. La collision a fait un blessé léger que les pompiers ont transporté à l'hôpital de Lure.

Musique**Un saxophoniste de jazz en résidence**

C'est un projet soutenu par la Direction régionale des affaires culturelles de Franche-Comté, par le ministère de la Culture et de la Communication. Sylvain Rifflet, saxophoniste, artiste de jazz, auteur et compositeur, est accueilli en résidence en Franche-Comté par l'association Cyclop-Jazz.

Culture 70 et l'École départementale de musique de Haute-Saône se sont associées à cette venue en proposant des actions spécifiques : le mercredi 23 janvier, formation des élèves de l'école de musique avec la participation des classes de formation musicale de Scey-sur-Saône (mairie de Scey-sur-Saône), samedi 6 février, formation aux enseignants (des places sont encore disponibles). Les 26, 27, et 28 mars 2016 : formation aux orchestres d'harmonie avec la participation des musiciens des orchestres d'harmonie de Scey-sur-Saône, Port-sur-Saône, Faverney et le Big Band de Vesoul. En-



■ Sylvain Rifflet

fin, un concert de fin de stage aura lieu le lundi 28 mars à 18 h à Echo System (zone artisanale de l'Écu à Scey-sur-Saône).

Inscriptions aux formations auprès de David Keusch : d.keusch@edm70.fr ou 06.81.36.64.85

Sur votre agenda**Samedi 2****■ Expositions****Aillencourt.**

L'art dans la grange. Créations uniques d'une vingtaine d'artistes (peintres, sculpteurs et photographes). De 14 h à 23 h. Ateliers Rogaroot. 58, Grande-Rue. Gratuit. Tél. 03.84.94.79.23.

■ Brocantes**Lure.**

Vente solidaire. Avec Emmaüs 70. De 9 h à 11 h 30. 13, rue des Jardins. Gratuit. Tél. 03.84.75.34.34.

Luxeuil-les-Bains.

Vente solidaire. Avec Emmaüs 70. De 14 h à 17 h. 13, rue Jules-Adler. Gratuit. Tél. 03.84.75.34.34.

Vesoul.

Vente Solidaire. Avec Emmaüs 70. De 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. 5, rue Branly. Gratuit. Tél. 03.84.75.34.34.

■ Jeux de cartes**Vesoul.**

Tarot : coupe de Noël. Avec le tarot-club. À 14 h. Salle du club de tarot. 1, rue du Point-du-Jour. 15 €. Tél. 06.74.42.76.11.

Dimanche 3**■ Expositions****Aillencourt.**

L'art dans la grange. Créations uniques d'une vingtaine d'artistes (peintres, sculpteurs et photographes). De 14 h à 23 h. Ateliers Rogaroot. 58, Grande-Rue. Gratuit. Tél. 03.84.94.79.23.

■ Véhicules anciens**Vesoul.**

Rassemblement de véhicules anciens. Avec le club Véhicules nostalgie 70. De 10 h à 12 h. Parking Vesoul Electro Diesel (VED). Zone Technologia, RN19. Gratuit. Tél. 06.32.75.44.30.

■ Classique**Corbenay.**

Concert du Nouvel An. Avec l'orchestre Saint-Colomban sous la direction de Claude Jourdan. À 17 h. Salle polyvalente Suzanne-Parisot. 10 €. 5 € pour les moins de 14 ans. Tél. 03.84.94.17.93.

■ Lotos**Boult.**

Loto. Avec Loto tirelire Martine. À 14 h. Salle des Lavières. 16 €. Tél. 06.88.48.99.09.

Plus d'infos

estrepublikain.fr